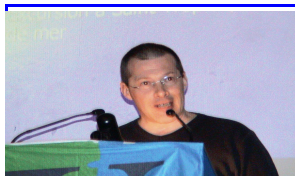


REGION ÎLE DE FRANCE

Mardi 7 novembre : Élections professionnelles au Conseil Régional:

**Comités Techniques Paritaires Général
et des services administratifs
Comité Hygiène et Sécurité des E.P.L.E**



En plein été 2004, après avoir légiféré par ordonnance, le gouvernement a imposé autoritairement le transfert des personnels T.O.S et des missions qu'ils assurent, aux Conseils régionaux et généraux.

La quasi-totalité des personnels des filières ouvrières des lycées publics de l'éducation nationale et de l'enseignement public agricole ainsi que des personnels de l'inventaire du ministère de la culture et de l'équipement, soit près de 100 000 agents, ont été transférés.

Le conseil régional voit ainsi son effectif augmenter de façon très importante. Ce qui ne manquera pas d'avoir des incidences considérables sur le mode de gestion des personnels et d'organisation des services : délocalisation de sites de travail, gestion des ressources humaines et formation professionnelle, œuvres sociales, hygiène et sécurité, mobilité des personnels, locaux, sans oublier la possibilité d'un rattachement au Centre de Gestion....

En fait, par cet accueil massif, les conditions de travail de tous, actuels et nouveaux agents, vont être modifiées : c'est l'occasion de les améliorer !

Sylvain VERDIER Secrétaire Général Régional de l'UNATOS-FSU

Le 7 Novembre 2006

**Votez et faites voter
pour la FSU**

Fédération
Syndicale
Unitaire



***En votant pour les listes de la FSU,
vous élirez des représentants
dynamiques, efficaces, compétents,
au service de tous les personnels,
pour la défense du Service Public***

Revendications

Imposer des négociations !

Temps et organisation du travail des T.O.S,

régime indemnitaire, remplacements, avenir des agents non titulaires sont des questions qui inquiètent tous les agents lors du transfert.

Alors que la région est responsable des T.O.S depuis le 1er janvier 2006, aucune discussion sérieuse n'a pu avoir lieu avec le Conseil Régional. Depuis plus de deux ans, la FSU, avec l'UNATOS et le SNETAP, réclament l'ouverture de négociations avec le conseil régional.

Le président du conseil régional a fini par recevoir les organisations syndicales en avril 2005 et a annoncé la mise en place de groupes de travail... qui n'ont été réunis qu'une seule fois.

Maintenant, le Président Jean Paul Huchon annonce que des négociations s'ouvriront après les élections du 7 novembre.

Voter le 7 novembre pour les listes de la FSU, c'est aussi peser pour que les discussions s'ouvrent le plus rapidement, et que les revendications des personnels soient défendues efficacement.



La décentralisation ne doit pas être l'occasion de la privatisation ou de l'externalisation de services !

Pour l'avenir de l'emploi de la filière éducation, la FSU, l'UNATOS et le SNETAP se battent POUR :

- ⇒ obtenir l'alignement complet des indemnités des T.O.S sur ceux pratiqués pour les autres salariés du Conseil Régional;
- ⇒ maintenir les mêmes cycles de travail et de congés ;
- ⇒ définir des critères communs de gestion pour ne pas éclater les personnels ;
- ⇒ assurer la mobilité, élaborer des règles harmonisées négociées entre Conseils Généraux et Conseil Régional ;
- ⇒ surveiller la bonne application des « cadres d'emplois spécifiques » pour garantir la filière ouvrière dans les établissements scolaires avec ses spécificités ;
- ⇒ garantir et promouvoir toutes les missions, refuser les privatisations, garantir et consolider les E.M.O.P ;
- ⇒ titulariser et résorber la précarité ; recruter des personnels titulaires pour en finir avec le manque de personnels, avec les recrutements de précaires et avec le recours systématique à « l'emploi aidé » et pour créer des équipes de titulaires remplaçants ;
- ⇒ assurer une formation continue de qualité sur le temps de travail et allant bien au-delà de l'actuel droit individuel à la formation...

Les syndicalistes de la FSU, qui se présentent à vos suffrages comptent bien défendre dans le CTP et auprès du conseil régional les droits de tous les personnels, en place ou transférés pour :

- **Construire un rapport de force favorable aux agents pour imposer nos revendications et nos propositions à l'autorité territoriale.**
- **Faire du Comité Technique Paritaire un lieu de dialogue social où les personnels seront écoutés et respectés.**
- **Défendre le service public, seul garant de la cohésion sociale et de l'égalité entre les citoyens et les territoires.**
- **Travailler à la défense et à l'amélioration des statuts et des déroulements de carrière de tous les salariés.**

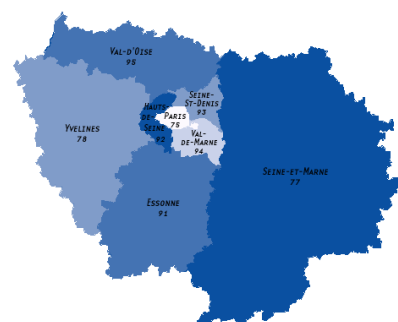
La FSU estime pour sa part que la Fonction Publique Territoriale nécessite un projet ambitieux, dynamique, plus soucieux des revendications des personnels et des attentes des usagers des services publics.

Les agents attendent de profonds changements qui répondent enfin à leurs légitimes aspirations en terme de carrière, de rémunération et de conditions de travail : telle est l'ambition de la FSU.

Cadres d'emploi

L'UNATOS, le SNETAP et la FSU sont particulièrement attachés à ce que les nouveaux cadres d'emplois spécifiques créés dans la Fonction Publique Territoriale pour les agents en provenance de l'éducation nationale et de l'enseignement public agricole apportent aux TOS, qui auront opté, la garantie d'exercer exclusivement dans un établissement d'enseignement, la définition en consé-

quence de leurs missions et de leur régime de travail. Opposée à toute privatisation ou externalisation des missions des TOS, la FSU exige des collectivités locales qu'elles recrutent dans ces cadres d'emplois. Elle entend ainsi donner une chance à la réversibilité d'une loi qu'elle a combattu. Les projets de modification des statuts de certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale montrent que les questions de mobilité et de



promotion peuvent être conciliées dans l'intérêt des agents avec ces cadres d'emplois spécifiques des agents transférés.

Le SNU-CLIAS : Union Nationale Unitaire des Syndicats des Collectivités Locales, du ministère de l'Intérieur et du ministère des Affaires Sociales est une union de syndicats départementaux ou d'équipes syndicales qui ont rompu avec la CFDT suite au soutien apporté par sa direction nationale au projet gouvernemental de contre-réforme des retraites. Mais cela faisait également plusieurs années que des divergences profondes sur le type de syndicalisme à promouvoir nous opposait à la direction de la CFDT.

Refusant à la fois un compromis inacceptable sur le dossier des retraites et une vision « angélique » de la décentralisation à la sauce Raffarin couvrant un nouveau recul de l'Etat dans son rôle de régulateur et de maintien de l'égalité en matière de services publics, plusieurs syndicats et sections ont alors décidé de quitter la CFDT tout en préservant les collectifs et les élus CAP-CTP-CHS, qui voulaient continuer le travail de défense des intérêts des collègues qui les avaient élus, au sein d'une organisation syndicale partageant les mêmes valeurs et les mêmes buts.

D'ores et déjà, de nombreux salariés qui n'étaient pas adhérents de la CFDT se reconnaissent dans notre projet syndical et nous rejoignent.

Lycées agricoles

Le **SNETAP** revendique une véritable carrière pour les TOS de l'agriculture, la revalorisation de nos salaires et le rattrapage de notre pouvoir d'achat. Nous exigeons la création de postes en nombre suffisant pour que nos lycées puissent accueillir les élèves dans de bonnes conditions et que nous puissions travailler décemment.

Avec les représentants de la FSU, nous demandons à notre nouvel employeur une intégration intelligente et humaine, qui tienne compte de nos spécificités, de notre rôle éducatif au sein de la communauté, et qui reconnaisse notre travail, notre statut et nos qualifications professionnelles.

Comment voter le 7 novembre ?

Le vote a lieu, à l'urne, dans un bureau de vote de 9h à 16h le mardi 7 novembre 2006.

- Les agents des lycées votent dans leur établissement. (2 urnes: 1 pour le CTP général et 1 pour le CHS)
- Les personnels administratifs votent aux sites des Invalides, de Montparnasse et de Lancereaux. (2 urnes: 1 pour le CTP général et 1 pour le CTP services administratifs)

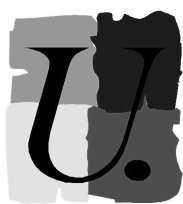


Pour le CTP général (tous les personnels) enveloppes jaunes.

Pour le CTP des services administratifs enveloppes roses

Pour le CHS (agents des lycées) enveloppes vertes.

Attention, les bulletins sont en noir et blanc: il faut insérer le bon bulletin dans l'enveloppe correspondante.



FSU Île de France

La FSU est la **1ère Fédération de l'Éducation et de la Fonction Publique d'État**. Son audience est due à son **indépendance**, et à sa volonté d'impliquer les personnels dans le **mouvement social** grâce au débat et aux actions mises en oeuvre avec les personnels et l'ensemble des salariés, dans la recherche de l'unité syndicale la plus large possible.

Les syndicats de la FSU porteront à la Région les **exigences de reconnaissance** de nos missions, d'amélioration de nos **conditions de travail**. Avec opiniâtreté ils continueront à défendre un **service public de qualité** qu'ils dépendent de l'État ou de la Collectivité Territoriale.

Nos candidats

Nous présentons une liste de 22 candidats au CTP général et de 14 candidats au CHS des EPLE. Venant de tous les départements de la région, de lycées, d'établissements agricole, ou du siège du Conseil Régional, les candidats sont des militants ayant l'habitude de défendre leurs collègues sur leurs lieux de travail, mais aussi dans les instances paritaires.

Vous pouvez faire appel à eux, pour vous défendre, pour organiser des heures d'informations syndicales.

N'hésitez pas à les contacter aux adresses ci dessous.

Vous souhaitez contacter un des syndicats de la F.S.U.



Le SNETAP rassemble les personnels ouvriers des lycées agricoles.

Contact :
SNETAP-FSU
EPL La Bretonnière
77120 CHAILLY EN BRIE

01 64 57 87 50
Cpinault@club-internet.fr



L'UNATOS rassemble les personnels ouvriers des lycées publics de l'Éducation nationale

Contact :
UNATOS-FSU
Maison des syndicats
91034 EVRY CEDEX
01 60 77 69 37
unatos.iledefrance@free.fr



Le SNU CLIAS rassemble les personnels de la FPT de toutes catégories.

Contact : SNU-CLIAS
FSU - 163 rue de Charenton - 75012 Paris
Tél. : 01 42 87 43 00
snuclias@tiscali.fr
www.sdu-clias93.org